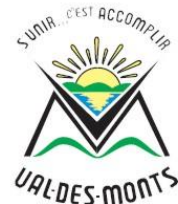




# Ayons à cœur nos milieux humides



## Qu'est-ce qu'un milieu humide ?

Sur notre planète, il existe deux grands milieux : le milieu terrestre et le milieu aquatique. Les milieux humides s'avèrent être un compromis entre les deux. C'est ce qui explique toute leur richesse et toute leur importance.

Au Québec, les milieux humides occupent plus ou moins 17 millions d'hectares ou 170 000 km<sup>2</sup>, soit environ 10 % de l'ensemble du territoire québécois. Qu'il s'agisse d'étangs, de marais, de marécages ou de tourbières, les milieux humides représentent les mailles essentielles de la trame des milieux naturels du territoire québécois.

Les milieux humides sont des écosystèmes très diversifiés et des plus productifs de notre province. Ils constituent un habitat très recherché par une multitude d'espèces animales et végétales. Une grande quantité d'animaux naissent, vivent et se reproduisent dans un milieu humide. Ils utilisent un grand nombre de ses ressources, allant de la nourriture jusqu'aux

matériaux de construction pour leur nid, abri ou tanière. De la grenouille au castor, du grand héron à la libellule, des quenouilles aux nénuphars, les milieux humides foisonnent de vie !

Sommairement, les milieux humides peuvent être décrits comme étant des sites saturés d'eau ou inondés durant une période suffisamment longue pour influencer les composantes du sol et de la végétation. Se rapprochant davantage du milieu aquatique lors des inondations, le milieu humide devient presque un milieu terrestre durant les sécheresses.

## Les types de milieux humides

Parfois herbeux, parfois boisés, ces milieux revêtent des aspects si différents qu'on a peine à les reconnaître. On regroupe ces habitats en quatre grands types : l'étang, le marais, le marécage et la tourbière.



**L'étang**

L'étang est une étendue d'eau reposant dans une cuvette dont la profondeur n'excède généralement pas deux mètres au milieu de l'été. Le couvert végétal, s'il existe, se compose surtout de plantes aquatiques submergées et flottantes. Ce petit bassin bien défini est occupé en permanence par de l'eau stagnante. Ses seuls apports d'eau sont ceux des pluies et de la fonte des neiges.



**Le marais**

Dans un marais, le sol est saturé ou recouvert d'eau durant la plus grande partie de la saison de croissance de la végétation. Le marais est caractérisé par une végétation herbacée qui sort de l'eau. Les marais s'observent surtout à l'intérieur du système riverain. Cet endroit favorise une végétation d'herbes, de quenouilles et d'autres plantes submergées ou flottantes, tels les nénuphars.



### Le marécage

Les marécages sont dominés par une végétation ligneuse, arborescente ou arbustive croissant sur un sol minéral ou organique soumis à des inondations saisonnières ou caractérisé par une nappe phréatique élevée et une circulation d'eau enrichie en minéraux dissous. Plus boisé qu'un marais, il connaît souvent de grandes fluctuations du niveau d'eau.



### La tourbière

La tourbière est un milieu recouvert ou constitué de tourbe et dont la nappe phréatique est généralement élevée. Elles correspondent souvent à d'anciens lacs, lesquels ont été envahis par la végétation. La tourbière est un milieu où les plantes sont souvent à leur limite de tolérance. Une légère variation dans leurs caractéristiques, par exemple le pH, peut entraîner l'élimination des espèces présentes. Ces écosystèmes particuliers sont composés de plantes adaptées à un milieu gorgé en eau et dont les débris s'accumulent. La lente décomposition de ces éléments produit la tourbe. Ce milieu est généralement pauvre en nutriments et le taux d'acidité y est élevé.

## À quoi servent les milieux humides ?

Les milieux humides assurent plusieurs rôles profitables tant pour la qualité de vie des êtres humains que pour celle des animaux et des plantes qui y vivent. Ils sont à la fois régulateur, barrière, filtre, richesse écologique et abri.

**RÉGULATEUR** : Les milieux humides agissent comme des éponges géantes qui retiennent l'eau lors de fortes pluies ou de la fonte des neiges et qui la libèrent lentement lors de la saison sèche. C'est en grande partie grâce à ce mécanisme que les dommages liés aux inondations sont limités et que les cultures résistent aux sécheresses.

**BARRIÈRE** : En plus de fixer les sols, la végétation présente dans les milieux humides ralentit le débit des eaux de surface et diminue l'érosion des berges quand le niveau d'eau est élevé. Ils stabilisent les sols, freinent les effets du vent et contribuent à dissiper la force des vagues et ainsi l'érosion des rives.

**FILTRE** : Les milieux humides agissent comme des usines d'épuration des eaux usées. La végétation filtre l'eau des lacs et des rivières et retient les sédiments en suspension, ce qui améliore la limpidité de l'eau. D'autres plantes emmagasinent des polluants, comme le mercure, les phosphates, les nitrates ou l'azote, purifiant ainsi nos eaux usées. Les milieux

humides ont la capacité d'absorber et d'emmagasiner les gaz à effet de serre de l'atmosphère terrestre. Par son rôle de filtre, ces milieux contribuent ainsi au maintien d'une eau de qualité pour l'alimentation humaine. Puisque que l'ensemble des Montvalois dépendent exclusivement de l'eau présente naturellement sur notre territoire pour s'alimenter, la pertinence de protéger ces sites devient primordiale.

**RICHESSÉ ÉCOLOGIQUE :** Les milieux humides constituent une importante réserve pour la biodiversité et se caractérisent par une forte productivité biologique. Ils représentent des zones d'alimentation, de reproduction, d'abri, de refuge et de repos pour de nombreuses espèces allant des micro-organismes aux insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux, poissons et mammifères. Ils contribuent ainsi de manière importante à la production des ressources en espèces sauvages pour la chasse, la pêche et le piégeage. Ils fournissent également des biens et services écologiques notamment les activités récréatives, touristiques, éducatives et scientifiques.

**ABRI :** L'abri offert par le couvert végétal et la nourriture abondante et variée des milieux humides en font un lieu idéal dont plusieurs espèces animales et végétales dépendent. Les oiseaux en migration y font des haltes pour se refaire des forces avant de poursuivre leur voyage, alors que les poissons en font leur site de frai et d'alevinage. Plusieurs espèces d'amphibiens comme les grenouilles ou les salamandres dépendent aussi des milieux humides pour leur survie.

## Des milieux naturels en péril

Saviez-vous que la majorité des eaux souterraines ou de surface qui circulent dans un bassin versant entrent en contact avec les milieux humides ?

Saviez vous que les milieux humides sont l'un des écosystèmes les plus productifs de la planète mais qu'ils sont également l'un des écosystèmes les plus menacés ?

Au cours des dernières décennies, des milliers d'hectares de milieux humides ont été remplacés par des champs, des maisons et des routes. Encore aujourd'hui, un grand nombre de milieux humides se perdent aux dépens du développement urbain, agricole et industriel.

Les milieux humides continuent de disparaître parce que la société ne comprend pas leur véritable valeur environnementale et économique.

Ces milieux abritent des animaux et des plantes qui sont menacés d'extinction. Des bouleversements apportés à ces environnements particuliers peuvent avoir des impacts considérables sur la survie des espèces qui s'y trouvent et, dans certains cas, pourraient même être la cause de leur disparition. C'est pourquoi il est urgent d'agir et de protéger ces paysages d'une beauté exceptionnelle.

En reconnaissant l'importance capitale qu'ont les milieux humides pour l'environnement et pour notre qualité de vie, il devient donc essentiel de les protéger contre leur dégradation et leur destruction. Les citoyens peuvent adopter plusieurs actions respectueuses de ces milieux pour favoriser leur « bonne santé » :

### Actions favorisant la « bonne santé » des milieux humides :

- Préserver l'écoulement de l'eau du milieu humide
- Préserver les habitats essentiels des hautes terres et assurer une zone tampon assez large pour réduire les répercussions occasionnées par l'utilisation des sols environnants
- Conserver les arbres morts et éviter de faucher les abords du milieu humide
- Limiter les répercussions des activités de loisirs en demeurant dans les sentiers tracés
- Bannir l'utilisation de pesticides et d'engrais pouvant affecter la qualité de l'eau

- Respecter les périodes critiques de nidification des oiseaux et de frai des poissons
- Veiller à ce que les structures construites près des milieux humides et en bordure des cours d'eau (fondations solides de quais, remises à bateau, etc.) ne portent pas atteinte à l'habitat des poissons et de la faune

### Dans les cas de milieux humides en zone forestière ou agricole :

- Éviter l'accès du bétail au milieu humide à l'aide de clôtures ou de plantations d'arbres et arbustes
- Utiliser des techniques culturales et des systèmes de gestion des pâturages favorisant la conservation du milieu humide
- Procéder à des coupes sélectives en dehors des périodes de nidification des oiseaux
- Laisser des arbres de grand diamètre dans la forêt pour offrir un habitat naturel aux espèces qui y nichent (écureuils, hiboux, pics, polatouches, canards branchus)

### Vous voulez en faire plus ?

Vous êtes propriétaire d'un milieu humide et vous désirez voir à sa protection ? La Municipalité vous encourage fortement à venir discuter avec nous afin d'établir un plan de protection volontaire ou pour établir un projet de conservation. Ultiment, votre milieu humide pourrait faire l'objet de transfert à la Municipalité qui verrait à sa protection et à sa valorisation.

En date de ce jour, la Municipalité s'est portée acquéreur de deux milieux humides importants :

- **Le marais Pélissier** : Cette propriété de 10,2 hectares qui appartient à la Municipalité de Val-des-Monts est actuellement sous étude afin de convertir l'usage des lieux afin qu'il devienne un parc écologique où l'éducation et la protection du milieu serait les principaux objectifs de conservation
- **Le marais Saghini** : Cette propriété acquise d'un développeur en 2010 couvre une superficie de 11 hectares. Ce milieu humide est d'une importance capitale pour la qualité des eaux du petit et du grand lac Huot. L'objectif de cette acquisition est d'assurer sa protection.

La Municipalité de Val-des-Monts a adopté sa Politique environnementale en septembre 2009. Cette dernière guidera la Municipalité à prendre diverses actions devant mener à la protection de notre milieu de vie. Cependant, la Municipalité ne peut agir seule et l'aide de ses citoyens est primordiale. Cette campagne de protection a pour but d'informer la population des objectifs de conservation des milieux humides et d'inviter les citoyens à poser des gestes simples et à s'engager à la protection, la conservation ou la mise en valeur des étangs, marais, marécages et tourbières situés sur des propriétés privées.

**Cette action s'inscrit dans la vision de la Politique  
environnementale de la Municipalité de Val-des-Monts.**